

MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

SÉANCE DU CONSEIL

SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JUIN 2022

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Interventions de l'assistance
4. Affaires du Conseil
 - 4.1 Procès-verbaux
 - 4.1.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 mai 2022
5. Affaires courantes
6. Ressources financières et matérielles
 - 6.1 Évaluation – Demande d'extension pour le dépôt de rôles pour l'exercice financier 2023 au 1^{er} novembre 2022
 - 6.2 Bordereau des comptes à payer
7. Comités de la MRCVR
8. Aménagement du territoire et mobilité
 - 8.1 Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (PSMMPI) – Changement de signataires pour les ententes de délégation relatives au sous-volet 1b (propriété municipale)

.../2

- 8.2 Inventaire du patrimoine bâti – Services professionnels pour la réalisation d'un inventaire du patrimoine bâti des 13 municipalités de la MRC de La Vallée-du-Richelieu : adjudication du contrat
- 8.3 Schéma d'aménagement et de développement – Projet de règlement numéro 32-22-37 modifiant le règlement numéro 32-06 relatif au Schéma d'aménagement, afin de remplacer l'affectation agricole de certains lots et parties de lots situés à Mont-Saint-Hilaire par une affectation de type urbaine ou conservation et d'apporter diverses corrections cléricales : adoption du projet
- 8.4 Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu – Demande d'appui et révision de la classification du chemin Plamondon
- 8.5 Avis de conformité : règlements d'urbanisme
 - 8.5.1 Ville de Carignan
 - 8.5.1.1 Règlement numéro 483-22-U modifiant le règlement de zonage numéro 483-U (espaces habitables complémentaires)
 - 8.5.1.2 Règlement numéro 543 (2022) relatif aux usages conditionnels
 - 8.5.2 Ville de Chambly
 - 8.5.2.1 Règlement numéro 2022-1431-13A modifiant le règlement de zonage numéro 2020-1431 afin d'autoriser une superficie pour les bâtiments accessoires selon des modalités
 - 8.5.2.2 Règlement numéro 2022-1431-14A modifiant diverses dispositions du règlement de zonage numéro 2020-1431 visant à se conformer au *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles* (RLRQ, c. S-3.1.02, r.1)
 - 8.5.2.3 Résolution numéro 2022-04-212 adoptant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour l'autorisation de construction de cinq habitations multifamiliales et d'un local commercial de restauration sur le chemin du Canal
 - 8.5.3 Ville de Mont-Saint-Hilaire
 - 8.5.3.1 Règlement numéro 1230-3 amendant le règlement du plan d'urbanisme durable numéro 1230 afin d'y clarifier la gestion de la densité résidentielle sur le territoire de la Ville et d'y intégrer le programme particulier d'urbanisme pour le secteur urbain du chemin de la Montagne

- 8.5.3.2 Règlement numéro 1232-2 modifiant le règlement de lotissement numéro 1232 afin d'assurer que le tracé des nouvelles rues respecte les tracés prévus au plan d'urbanisme et modifie la longueur maximale d'une rue en cul-de-sac
- 8.5.3.3 Règlement numéro 1235-20 modifiant le règlement de zonage numéro 1235 afin d'assurer la concordance au plan d'urbanisme durable modifié suite au remplacement de la section 7.4, de l'annexe 3 et à l'adoption du programme particulier d'urbanisme pour le secteur urbain du chemin de la Montagne et, à cette fin, réviser en profondeur le chapitre 19 du règlement de zonage relatif à la gestion de la densité résidentielle dans le périmètre urbain notamment par la modification des grilles des spécifications pour certaines zones
- 8.5.3.4 Règlement numéro 1237-2 modifiant le règlement sur les usages conditionnels aux règlements d'urbanisme numéro 1237 afin d'assurer la concordance au plan d'urbanisme durable modifié suite au remplacement de la section 7.4 et de l'annexe 3 et retirer la zone A-16 des zones admissibles, conserver certains usages conditionnels pour les nouvelles zones donnant sur le chemin de la Montagne et permettre l'usage conditionnel « habitation de type bifamilial » dans les zones et parties de zones du corridor de transport métropolitain où la seule classe d'usage du groupe « habitation » autorisée est la classe « habitation unifamiliale »
- 8.5.3.5 Règlement numéro 1239-5 modifiant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 1239 afin d'assurer la concordance au plan d'urbanisme durable modifié suite au remplacement de la section 7.4 et de l'annexe 3 et à l'adoption du programme particulier d'urbanisme pour le secteur urbain du chemin de la Montagne et ajouter des critères relatifs à l'architecture et l'aménagement paysager sur le chemin de la Montagne ainsi qu'ajouter des objectifs et critères applicables à un projet intégré
- 8.5.4 Municipalité de Saint-Jean-Baptiste : règlement numéro 962-22 modifiant le règlement de zonage numéro 751-09 pour y modifier les usages autorisés dans la zone C-6

9. Développement agricole, culturel, économique, social et touristique

9.1 Agricole

- 9.1.1 Fonds de microcrédit agricole de la Vallée-du-Richelieu (FMAVR) : actualisation de la Politique d'investissement

9.2 Économique

- 9.2.1 Demandes d'aide financière à Services Québec : nomination d'un(e) représentant(e) officiel(le)
- 9.2.2 Fonds local de solidarité (FLS) : relance

9.3 Social

- 9.3.1 Municipalité amie des aîné(e)s (MADA) : adhésion de la Municipalité de McMasterville à la démarche collective
- 9.3.2 Alliance pour la solidarité : dépôt du projet « Amélioration du répertoire de ressources Assisto.ca »
- 9.3.3 Corporation de développement communautaire Haut-Richelieu-Rouville (CDCHRR) – Demande d'aide financière : mise en place de la Table de développement social Haut-Richelieu-Rouville (TDSHRR)

10. Environnement

- 10.1 Règlement numéro 72-18 relatif à l'écoulement des eaux des cours d'eau du territoire de la MRC de La Vallée-du-Richelieu : nomination des employé(e)s désigné(e)s
- 10.2 Suivi de la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles : rapport annuel 2021
- 10.3 Écocentre régional
 - 10.3.1 Contrat pour la fourniture de conteneurs et le service de collecte, de transport et de traitement des matériaux secs : option de renouvellement
 - 10.3.2 Contrat pour la fourniture de contenants et services de collecte, de transport et de traitement des résidus domestiques dangereux (RDD) : option de renouvellement
 - 10.3.3 Octroi d'un contrat de services à Nature-Action Québec (NAQ) pour la gestion de l'Écocentre régional pour les années 2023 à 2025

10.4 Cours d'eau

10.4.1 Ville de Beloeil et Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil : demande d'entretien de la branche principale du cours d'eau Bernard

10.4.2 Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu : demande d'entretien de la branche 7 du cours d'eau Richer

10.5 Plan régional des milieux naturels (PRMN) de la MRC de La Vallée-du-Richelieu : adoption et autorisation de dépôt au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

11. Sécurité incendie et civile

12. Réglementation

13. Ressources humaines

13.1 Confirmation de la fin de la période de probation d'un emploi – Service du développement agricole, culturel, économique, social et touristique, employé(e) no 1292

14. Sujets devant faire l'objet d'une décision du Conseil

14.1 Dossier de la rivière Richelieu : appel d'offres

15. Demandes d'appui

15.1 Nature-Action Québec (NAQ) : demande d'appui au projet d'agrandissement du Registre Desjardins du patrimoine naturel, paysager et agricole en Montérégie

16. Divers

17. Interventions de l'assistance

18. Clôture de la séance

Evelyne D'Avignon
Directrice générale et greffière-trésorière

NOTE : Cet ordre du jour peut être modifié lors de la séance.
La séance débute à 19 h.